

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes
4B Sud-Charente
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 28 MAI 2015

DATE DE CONVOCATION : 22 mai 2015

N°2015-04-41

Conseillers en exercice : 66
Conseillers titulaires et suppléants présents : 61
Conseillers votants : 55
Dont pouvoirs : 3

Pour : 55
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2015 et le 28 mai 2015 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Chillac, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT, Président.
Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Vincent Renaudin remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

ANGEDUC : Mme IDIER Chantal - AUBEVILLE : M. MONNET Lionel – BAINES : Mme BOUCHER-PILARD Maryse, M. BAUDET Pierre - BARBEZIEUX : Mme SWISTEK Florence, Mme DELPECH DE MONTGOLFIER Anne, Mme LELIEVRE Dominique, Mme HUGUET Séverine, M. MEURAILLON André, M. DELATTE Benoît, M. RENAUDIN Vincent - BARRET : M. CHATELLIER Dominique – BECHERESSE : M. MAURICE Jacky - BERNEUIL : Mme IMBERT Pascale – BLANZAC-PORCHERESSE : Mme GRENOT Marie-Pierre, M. SALLEE Jean-Philippe – BOISBRETEAU : M. TETOIN Gaël – BORS DE BAINES : M. JOLLY Patrick - BROSSAC : Mme SOULARD Annick, M. MAUDET Didier - CHALLIGNAC : M. TUTARD Christophe – CHAMPAGNE VIGNY : M. SAUMON Gérard – CHANTILLAC : MARRAUD Jean-Luc - CHILLAC : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène - CONDEON : Mme FOUASSIER Véronique, M. BOUTIN Christian – ETRIAAC : M. MASSE Bernard – GUIZENGEARD : M. GADRAT Christian - JURIGNAC : M. DECELLE Guy, M. COUSSY Jean-Marie - LADIVILLE : M. CHABOT Jacques – LAMERAC : M. GAILLARD Eric - LE TATRE : M. DESSE Bernard – MAINFONDS : M. BARBOT Jean-Pierre - MONTCHAUDE : M. BERGEON Frédéric, M. HERAULT Gabriel - ORIOLLES : Mme LAGARDE Isabelle - PASSIRAC : M. de CASTELBAJAC Dominique – PEREUIL : M. VERGNION Philippe – PERIGNAC : M. MONTENON Thierry - REIGNAC : Mme BELLOT Marie-Claude, M. DEAU Loïc – SAINT-AULAIS : M. HUNEAU Patrick – SAINT-BONNET : M. BUFFARD Georges - SAINT FELIX : Mme AUBRIT Marie-Claire – SAINT LEGER : Mme ROCHAIS Anne Marie – SAINT-PALAIS-DU-NE : M. DUBROCA Allain - SAINTE SOULINE : M. GOHIN Christian – SALLES DE BARBEZIEUX : NAU Jean-Louis - TOUVERAC : M. HUGUES Jacky, Mme DUMONTET Jocelyne – VIGNOLLES : Mme POIRIER Sylvie.

Etaient présents sans droit de vote :

M. GIRARD Guy, M. BERNATET Rolland, M. ARNAUD Yvon, Mme GARNEAU Janine, Mme PARIS Marie-Nicole, M. CHABOT Jean-Michel, M. HILAIRET Joël, Mme MARTINEAU Françoise, et M. FAURE Jean-Marie.

Etaient excusés :

M. DELETOILE Gérard, M. PROVOST Jean-Jacques, M. CHAPUZET Jean-Paul, M. MAUGET Bernard, M. GALLAIS Denis, Mme GENDRINEAU Laurence, M. RAVAIL Pierre, M. GUILLON Jean-Jacques, M. MOUCHEBOEUF Michel,

Pouvoir :

Mme GARD Patricia (Barbezieux) a donné pouvoir à M. MEURAILLON André (Barbezieux), Mme EDELY Françoise (Pérignac) a donné pouvoir à Monsieur MONTENON Thierry (Pérignac), M. DESMORTIER Joël (Lagarde) a donné pouvoir à M. CHABOT Jacques (Ladiville).

N°41 - Objet : Subventions à l'association Tennis Club de Barbezieux**Rapporteur :** Monsieur le Président

Monsieur le Président fait part à l'Assemblée des demandes de subvention de l'association tennis Club de Barbezieux pour l'organisation des actions suivantes :

- tournoi de tennis inter clubs ;
- stages de perfectionnement de jeunes du club et tournoi à l'échelle du Sud-Ouest.

Pour soutenir ces actions, Monsieur le Président propose les participations financières suivantes :

- 500 € pour le tournoi de tennis interclubs ;
- 500 € pour les stages de perfectionnement des jeunes du club et le tournoi.

De plus, Monsieur le Président explique que le club avait bénéficié de subventions identiques pour les mêmes actions en 2014.

Suite à un problème interne, et bien que le club ait effectué ses demandes de versement selon la procédure fixée par la CdC4B, ces subventions n'ont pu être versées sur l'exercice 2014.

Monsieur le Président propose donc le report des sommes suivantes sur l'exercice 2015, avec versements dès la présente délibération rendue exécutoire :

- 500 € pour le tournoi de tennis interclubs 2014 ;
- 500 € pour les stages de perfectionnement des jeunes du club et le tournoi 2014.

Où cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- accepte le versement des subventions précitées à l'association « Tennis Club de Barbezieux » pour leurs actions 2015 ;
- accepte le report des aides financières allouées en 2014, avec versement immédiat ;
- autorise Monsieur le Président à signer tous les documents intervenant en application de la présente délibération.

Certifié exécutoire par le Président,
Reçu en Sous-Préfecture le : 1 JUIN 2015
Publié ou notifié le : 1 JUIN 2015
Touvérac, le 1 JUIN 2015

Pour extrait conforme,
Touvérac, le 1^{er} juin 2015
le Président,
Jacques CHABOT.

